

COMMUNE DE FOZZANO

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA - Joseph MELGRANI -
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT -
- Antoine PINNA -
- Notaires associés –
6, Bd Bd Albert 1^{er}
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 18 avril 2024, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

I) Monsieur Paul François FORTUNE, né à FOZZANO le 1er janvier 1904,
Décédé à OLMETTO le 4 janvier 1950.

II) Madame Marie Nonce FORTUNE, née à FOZZANO le 24 mars 1906,
Décédée à AJACCIO le 25 novembre 1986.

III) Monsieur Jean Antoine FORTUNE, né à FOZZANO le 13 juin 1908,
Décédé à AJACCIO le 19 octobre 1975.

IV) Madame Marie Joséphine FORTUNE, née à FOZZANO le 25 novembre 1910,
Décédée à AJACCIO le 21 novembre 2003.

V) Monsieur Félix Antoine FORTUNE, né à FOZZANO le 26 janvier 1913,
Décédé à ASNELLES le 13 juin 1969.

VI) Monsieur Jean Baptiste FORTUNE, né à FOZZANO le 9 août 1918,
Décédé à AJACCIO le 3 mai 1988.

VII) Monsieur Ange Marie FORTUNE, né à FOZZANO le 4 février 1920,
Décédé à FREJUS le 24 octobre 1981.

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédés tant directement que du chef de leur auteur, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A FOZZANO (CORSE-DU-SUD),

Une maison d'habitation cadastrée section B lieudit FOZZANO N°256 pour 02 a 70 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI